

**PORTANT COMPOSITION DES JURYS D'EXAMEN
DE LA 2EME ANNÉE ET 3EME ANNÉE DE LA LICENCE SCIENCES POUR LA SANTÉ
ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018**

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu l'article L613-1 du Code de l'Education ;

Vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 modifié relatif à la licence ;

Vu l'Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne,

ARRETE

Article 1 :

La composition des jurys d'examen de la 2^{ème} année et 3^{ème} année de la licence Sciences pour la santé à l'UFR de Pharmacie comme suit :

**2^{ème} année de Licence
Domaine : Sciences, Technologies, Santé
Mention Sciences pour la Santé**

Jérémie TALVAS, Président du jury, MCF
Marie-Paule VASSON, Vice-président, PU-PH

Semestre 1 :

Nicolas GONCALVES, MCF
Marjolaine VAREILLE-DELARBRE, MCF
Damien BALESTRINO, MCF
Benoît SION, MCF
Jean-Marc GARCIER, PU-PH
Gisèle PICKERING, PU-PH
Pascal COUDERT, PU
Julie BILLON, PRCE
Isabelle RANCHON-COLLE, PU

Suppléant :

Pascale GUEIRARD, PU
Laurent SAKKA, MCU-PH
Christophe MALLET, MCF
Florent CACHIN, PU-PH

Semestre 2 :

Isabelle CREVEAUX, PU-PH
Jean-Louis BONNET, MCF
Isabelle RANCHON-COLLE, PU
Frédéric ROBIN, MCU-PH
Benoît SION, MCF
Éric, BEYSSAC, PU
Julie BILLON, PRCE

Suppléant :

Pascale GUEIRARD, PU
Richard BONNET, PU-PH
Stéphane DOLY, MCF
Christine COURTEIX, PU

3^{ème} année de Licence
Domaine : Sciences, Technologies, Santé
Mention Sciences pour la Santé
Parcours Nutrition

Marie-Chantal FARGES, Président du jury, MCF
Christine COURTEIX, Vice-président, PU

Semestre 1

Marie-Paule VASSON, PU-PH
Isabelle CREVEAUX, PU-PH
Benoit SION, MCF
Cristina ALBA DELGADO, MCF
Marlène BARROSO-FONTANEL, PRCE
David CIA, MCF
Catherine FELGINES, MCF

Suppléant :

Christelle GUILLET, MCF
Loïc BLANCHON, MCF
Laetitia DELORT, MCF

Semestre 2 :

Christiane FORESTIER, PU
Marlène BARROSO-FONTANEL, PRCE
Christelle GUILLET, MCF
Marie-Paule VASSON, PU-PH
Mercedes QUINTANA, MCF
Jérémy TALVAS, MCF

Suppléant :

Valérie LIVRELLI, PU
Mélina BEGOU, MCF

3^{ème} année de Licence
Domaine : Sciences, Technologies, Santé
Mention Sciences pour la Santé
Parcours Pharmacologie

Christine COURTEIX, Président du jury, PU
Marie-Chantal FARGES, Vice-président, MCF

Semestre 1

Loïc BLANCHON, MCF
Benoit SION, MCF
Catherine FELGINES, MCF
Fabien MARCHAND, MCF
Cristina ALBA DELGADO, MCF
Pascale GUEIRARD, PU
Mélina BEGOU, MCF

Suppléant :

Laetitia DELORT, MCF

Semestre 2 :

Christiane FORESTIER, PU
Mélina BEGOU, MCF
Laurence TERRAIL, PU
Laure-Line RIBAUD, PRCE
Fabien MARCHAND, MCF
Catherine COUDERT, MCF

Suppléant :

Valérie LIVRELLI, PU
Jérémy TALVAS, MCF

Article 2 :

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 15/12/2017

Le Président de l'Université Clermont Auvergne

Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le **18 DEC. 2017**
- Publié le **18 DEC. 2017**

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.